

Procès-verbal de l'assemblée publique
COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION (volet agglomération)
Le mercredi 15 juin 2022, à 9 h
Par visioconférence
[Webdiffusion de l'assemblée en différé](#)

PRÉSENCES

M. Pierre Lessard-Blais, présidence
M. Georges Bourelle, vice-présidence
M. Laurent Desbois, vice-présidence
M. Alex Bottausci, membre
Mme Lisa Christensen, membre
M. Alan DeSousa, membre
Mme Nathalie Goulet, membre
M. Benoit Gratton, membre
M. Sylvain Ouellet, membre
Mme Anne-Marie Sigouin, membre

ABSENCES

Mme Virginie Journeau, membre
Mme Vicky Grondin, membre

PERSONNES INVITÉES

Mme Michèle Galipeau, Vérificatrice générale de la Ville de Montréal
M. François Arbez, Vérificateur général adjoint, Direction de l'audit des technologies de l'information
M. Gontran Bage, Vérificateur général adjoint, Direction de l'audit de performance et de conformité
Mme France Lessard, Vérificatrice générale adjointe de la Ville de Montréal, Direction de l'audit financier, de l'audit de performance financière et administration

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de la séance

Le président de la Commission, M. Pierre Lessard-Blais, déclare l'assemblée ouverte à 9 h 04. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes qui assistent à cette étude publique du rapport de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021. Il rappelle que le rapport a été déposé et présenté en comité plénier à la session du conseil municipal de mai dernier.

Le président précise les modalités de participation de l'assemblée. Il mentionne que les recommandations de la Commission seront adoptées lors d'une séance publique dont la date sera fixée ultérieurement. Il appartiendra ensuite aux membres du conseil municipal, du conseil d'agglomération ainsi qu'aux membres du comité exécutif d'y donner suite.

Le président invite ses collègues commissaires à se présenter à tour de rôle. Il présente ensuite les représentants-es du Bureau du Vérificateur général de la Ville de Montréal (BVG) et les remercie de leur présence.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le président soumet la proposition d'ordre du jour aux membres de la Commission.

Sur une proposition de M. Georges Bourelle, appuyée par M. Laurent Desbois, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que proposé.

3. Présentation du Rapport annuel de la vérificatrice générale de la Ville de Montréal pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021

Le président cède la parole à Mme Michèle Galipeau, vérificatrice générale, qui procède à la présentation du [Rapport annuel 2021](#), disponible sur le site web des commissions permanentes.

Le président remercie Mme Galipeau pour sa présentation.

PAUSE

4. Période de questions et commentaires du public

Le président procède à la lecture de la question reçue du public à travers le questionnaire disponible en ligne.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
M. Mohamed Minoun	Comment mieux accompagner les organismes pour leur audit les premières fois ?

Réponse de la vérificatrice générale: la loi demande aux organismes qui reçoivent une subvention de 100 000\$ et plus de remettre une copie de leurs états financiers audités à la vérificatrice générale. L'auditeur externe peut accompagner l'organisme. Il existe également un document produit par le Contrôleur général pour les unités d'affaires de la Ville qui explique ce que représente un audit.

5. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

Le président invite les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole.

Commissaires	Questions / Commentaires
Laurent Desbois	Demande si la rémunération des cadres de chaque unité d'affaires doit être liée à l'application des recommandations du BVG de l'année en cours et des années antérieures et si une partie des PDI de chaque unité de la Ville doit être dédiée à la réalisation des recommandations. / Demande si le BVG peut fournir à la Commission une synthèse d'une page présentant un portrait global des recommandations non réalisées.
Sylvain Ouellet	Réfléchit aux suites à donner à l'audit sur la gestion de la qualité des données géolocalisées, un système méconnu à travers la Ville, et demande si d'autres municipalités québécoises ont développé d'autres

	façons de fonctionner / À propos des axes de mobilité dans la gestion des chantiers sur la voie publique, il rappelle qu'un arrondissement ne peut pas légalement retarder un contrat lorsqu'il reçoit une demande de permis.
Anne-Marie Sigouin	Demande si l'impact des itérations du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises par PME MTL a été pris en compte dans l'analyse du BVG, et si les critères du programme doivent être remis en cause.
Nathalie Goulet	Remarque qu'en matière d'itinérance, les besoins sont variés et en augmentation depuis quelques années, et encore exacerbés depuis la pandémie. Demande s'il est possible de concilier le besoin d'une reddition de comptes juste sans accroître la pression sur les groupes communautaires qui travaillent avec les personnes itinérantes / Remarque que l'approche des groupes communautaires est une approche globale, et qu'en conséquence il est difficile de mesurer les actions posées autrement qu'en termes qualitatifs.
Pierre Lessard-Blais	Dans le cadre de la gestion des outils centralisés et des accès, amène une réflexion sur le fait que les employés de la Ville utilisent des outils technologiques personnels dont ils disposent déjà, et ce de façon sécuritaire pour la Ville. Cette utilisation pourrait réduire l'impact environnemental de ces outils / Questionne l'efficacité du processus de présentations multiples du rapport annuel.
Georges Bourelle	Rappelle que la Commission des finances et de l'administration est le seul endroit où la vérificatrice générale présente le rapport annuel aux représentantes et représentants des villes liées / Suggère de vérifier le système des quote-parts lors de prochains audits.
Laurent Desbois	Rappelle qu'il est important d'assurer la continuité et la relève au BVG / Demande de préciser les risques des enjeux de dotation au Service des finances et les mesures mises en place.

Mme Michèle Galipeau avise les commissaires que le BVG émettra un rapport à l'automne 2022 et un autre au printemps 2023.

6. Levée de l'assemblée

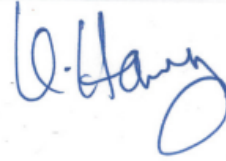
Avant de lever la séance, le président remercie les commissaires, les représentantes et représentants du Bureau du Vérificateur général et les personnes ayant suivi les travaux à travers la webdiffusion de la séance.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10h44.

ADOPTÉ LE : 12 août 2022



Pierre Lessard-Blais
Présidence



Virginie Harvey
Secrétaire recherchiste